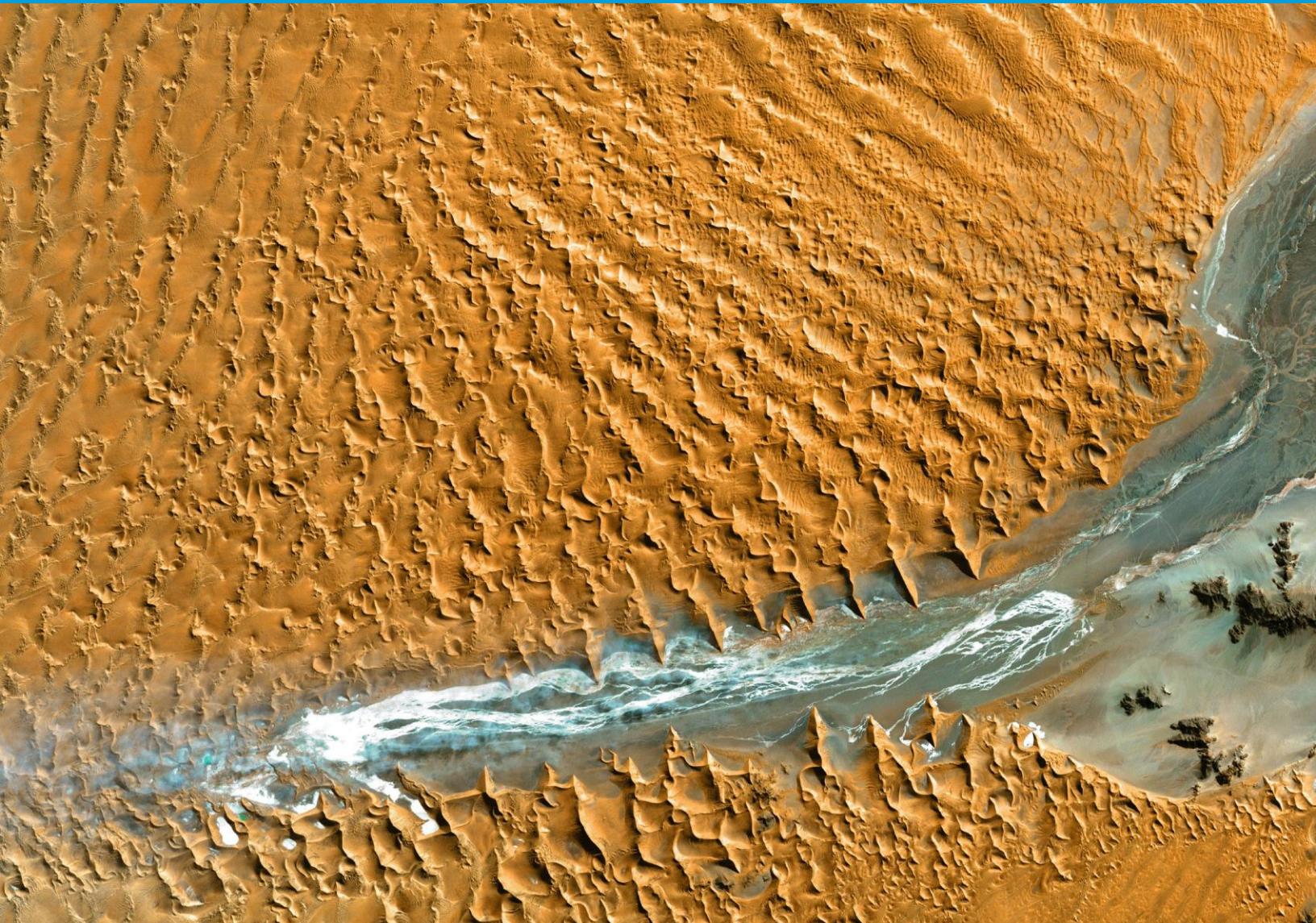


Affronter une double crise

Note de pratique du DPPA

Genre et climat pour la paix et la sécurité



DPPA

Prévention des conflits.
Pérennisation de la paix

© Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Novembre 2022. Tous droits réservés.

Document rédigé par la Division des politiques et de la médiation du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. La Division des politiques et de la médiation remercie toutes les personnes qui ont contribué par leurs précieux avis et observations à l'élaboration de la présente publication tout au long des consultations menées à cet effet.

Image de couverture : USGS. Parc national du Namib-Naukluft, Namibie. Publiée le 11 novembre 2019, téléchargée sur Unsplash

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Contexte : liens entre la paix et la sécurité, le climat et le genre	5
3.	Recoupements entre la paix et la sécurité, les changements climatiques et le genre	7
	Ressources naturelles et moyens de subsistance	7
	Déplacements liés au climat et mobilité humaine	8
	Violence sexuelle et fondée sur le genre.....	10
	Évolution des rôles de genre	10
4.	Considérations concernant l'analyse et l'action	13
	Considérations relatives au climat et au genre dans l'analyse des conflits et des politiques	13
	Considérations relatives au climat et au genre dans les stratégies de prévention des conflits et de rétablissement et de consolidation de la paix.....	15
5.	Notes	19

1. Introduction

Le monde fait face à des risques sans précédent qui découlent des changements climatiques. Partout, les sécheresses, les précipitations irrégulières et les phénomènes météorologiques extrêmes affectent les populations, les moyens de subsistance et les économies. Les populations vivant dans des contextes fragiles, où la capacité des institutions et des communautés à s'adapter à l'évolution de l'environnement a été affaiblie par les conflits passés ou actuels, sont particulièrement vulnérables. Dans de nombreux endroits, les effets des changements climatiques viennent s'ajouter à d'autres difficultés, exacerbant les vulnérabilités préexistantes, y compris celles liées au genre et aux inégalités sociales¹.

Parmi près d'un milliard de personnes vivant dans des zones fortement exposées aux risques climatiques, 40 % connaissent de faibles niveaux de paix², un phénomène corrélé avec de faibles niveaux d'inclusion, de participation et de sécurité des femmes³. Ce n'est pas une coïncidence que la majorité des missions politiques spéciales et des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur le terrain soient déployées dans des contextes touchés par les effets conjugués des risques liés au genre, au climat et à la sécurité. Plusieurs études récentes, dont l'une menée en 2020⁴ par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies (DPPA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), soulignent que la reconnaissance des expériences différenciées vécues par les hommes et les femmes face aux risques climatiques peut contribuer à identifier des leviers pour la prévention des conflits et le rétablissement et la consolidation de la paix. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) note également que la dimension genrée de la vulnérabilité et de l'accès aux ressources naturelles affecte l'efficacité des efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix, et que cela offre de nouvelles pistes potentielles pour construire la paix dans les régions sujettes aux conflits et vulnérables aux changements climatiques⁵.

Comprendre et examiner la convergence de ces risques devient de plus en plus important pour l'analyse des conflits et des enjeux politiques, identifier des opportunités en matière de rétablissement et de consolidation de la paix, et pour la construction de sociétés résilientes, pacifiques et inclusives. La présente note de pratique vise à contribuer à ce domaine du point de vue de la paix et de la sécurité. Elle répond à une demande croissante des équipes chargées des affaires politiques de l'ONU, à la fois déployées sur le terrain et au Siège, pour des orientations pratiques. Elle recense différentes manières dont la paix et la sécurité, les changements climatiques et les questions de genre peuvent se croiser, et propose des suggestions pour aborder ces intersections dans l'analyse des conflits et des enjeux politiques, ainsi que dans les stratégies de prévention des conflits et de rétablissement de la paix.



Dans de nombreux endroits du monde, les effets des changements climatiques s'ajoutent à d'autres difficultés et aggravent les vulnérabilités préexistantes, y compris celles liées au genre et aux inégalités sociales.

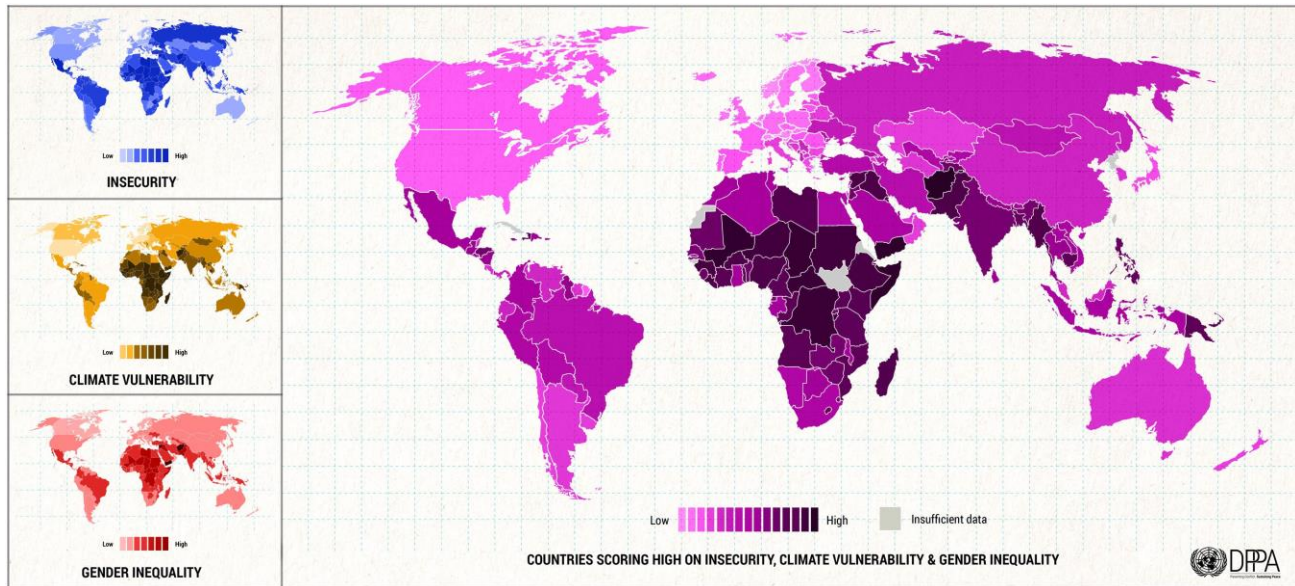
Les questions abordées dans cette note de pratique visent à nourrir la réflexion des spécialistes de la paix et de la sécurité. L'analyse réalisée s'appuie sur les travaux émergents sur les liens entre l'insécurité, les inégalités de genre et la vulnérabilité climatique, ainsi que sur une série d'entretiens avec des praticiens et des chercheurs qui œuvrent dans le domaine. Ce travail s'inscrit dans les efforts plus larges menés par le DPPA et le Mécanisme de Sécurité Climatique, composé du DPPA, du PNUE, du PNUD et du Département des opérations de paix, visant à faire progresser les politiques et les pratiques sur les liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité.

2. Contexte : liens entre la paix et la sécurité, le climat et le genre

Les changements climatiques, à eux seuls, ne sont généralement pas la cause principale des conflits et de l'insécurité. Cependant, par leur interaction avec des facteurs sociaux, politiques, économiques et démographiques, ils peuvent créer des effets en cascade qui compromettent les objectifs de prévention des conflits et de rétablissement de la paix. L'évolution à long terme des conditions météorologiques (par exemple, la désertification) et les chocs à court terme provenant d'événements climatiques (par exemple, les ouragans et les inondations) peuvent entraîner des déplacements et des migrations involontaires, de l'insécurité alimentaire, la perte de moyens de subsistance et des compétitions pour les ressources naturelles⁶. Tout le monde n'est pas affecté de la même manière. Les inégalités de genre, ainsi que d'autres inégalités et formes de marginalisation (liées, par exemple, à l'appartenance ethnique, au handicap, à l'âge, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, à la religion et au statut socio-économique) peuvent aggraver la vulnérabilité climatique⁷.

Un examen des données existantes démontre que l'intersection entre la vulnérabilité climatique, les inégalités de genre et les risques sécuritaires. Sur les dix pays figurant parmi les plus faibles au niveau mondial en matière d'inclusion, de justice et de sécurité pour des femmes⁸, huit se classent également parmi les dix derniers en matière de fragilité⁹ et de vulnérabilité climatique¹⁰. La convergence des risques liés au genre, au climat et à la sécurité met en évidence la nécessité de mieux comprendre leurs implications pour la paix et la sécurité¹¹.

Recoupements entre insécurité, vulnérabilité climatique et inégalités de genre



Sources : *Vulnérabilité climatique* : Notre Dame Global Adaptation Initiative. Country Index Scores (2019) ; *insécurité* : indice des États fragiles (2021) ; *inégalités de genre* : indice sur les femmes et la paix et la sécurité, Georgetown Institute for Women, Peace and Security et PRIO Centre on Gender Peace, and Security (2021).

Avertissement : La présente carte est fournie à titre purement indicatif et n'implique pas de reconnaissance officielle de la part de l'ONU.

Les normes de genre et les dynamiques de pouvoir influencent fortement la vulnérabilité des femmes et des hommes ainsi que leur capacité à faire face aux risques climatiques. Une étude conjointe du PNUE, d'ONU-Femmes, du DPPA et du PNUD a recensé différentes façons par lesquelles cette intersection se manifeste : par l'accès, l'utilisation et le contrôle différenciés des ressources naturelles, la mobilité physique et la migration, le pouvoir de décision et les attentes au sein des ménages ou des communautés¹². Les effets des changements climatiques peuvent, par exemple, entraîner une augmentation du temps nécessaire aux activités de soins, généralement effectuées par les femmes, telles que la collecte de l'eau, de la nourriture et du bois de chauffage. Les femmes et les filles sont également exposées à des risques particuliers pendant et après les catastrophes liées au climat, notamment en raison de la mobilité restreinte et de la prévalence accrue des violences fondées sur le genre à la suite des catastrophes climatiques¹³. En outre, l'accès limité des femmes aux secours et à l'assistance compromet leurs perspectives de rétablissement et réduit leur taux de survie¹⁴.

Les effets des changements climatiques ont également été observés pour déclencher des changements dans les rôles de genre et les dynamiques de pouvoir entre les femmes et les hommes, y compris les attentes associées à la masculinité et à la féminité. Par exemple, les changements climatiques peuvent entraîner une perte des moyens de subsistance (perte de terres et d'autres biens) et compromettre la capacité des hommes à jouer le rôle de pourvoyeur au sein du ménage ou de la communauté. Dans les régions où les hommes dépendent traditionnellement de moyens de subsistance liés aux ressources naturelles, la perte de ce rôle de pourvoyeur peut avoir des effets néfastes sur leur identité et sur leurs relations sociales, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les conditions de sécurité locale¹⁵.

Les liens entre les changements climatiques, les questions de genre et la paix et la sécurité peuvent aussi offrir des points d'entrée pour la prévention des conflits et le rétablissement et la consolidation de la paix¹⁶. Par exemple, les rôles que jouent les femmes dans la société, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et en nourriture et dans l'agriculture, les placent dans une position unique pour anticiper les problèmes liés au climat. La légitimité accordée aux femmes par ces rôles sociaux liés aux ressources naturelles peut aussi

les positionner en tant qu'actrices principales dans les discussions portant sur la gestion des risques climatiques et le règlement des conflits relatifs aux ressources naturelles. Dans une récente note de pratique, le DPPA a mis en évidence la manière dont la médiation tenant compte du climat pouvait ouvrir la voie à un rétablissement de la paix plus inclusif en impliquant les femmes et d'autres acteurs essentiels à la gestion des ressources naturelles¹⁷.

3. Recoupements entre la paix et la sécurité, les changements climatiques et le genre

Il est essentiel de comprendre les recoupements qui existent entre la paix et la sécurité, les changements climatiques et les inégalités entre les hommes et les femmes pour prévenir efficacement les conflits et œuvrer en faveur de la paix. La présente note recense quatre de ces recoupements critiques.

Ressources naturelles et moyens de subsistance

Les facteurs de stress climatique, tels que la sécheresse, peuvent accroître le temps que les femmes et les filles doivent consacrer à l'approvisionnement en eau, en nourriture et en bois de chauffage. Dans les situations de conflit et les contextes fragiles, les trajets plus longs, combinés aux inégalités structurelles de pouvoir, expose les femmes à des risques accrus de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris de violence sexuelle liée aux conflits¹⁸. L'augmentation de la charge de travail exerce également une pression supplémentaire sur les femmes et les filles, limitant le temps qu'elles peuvent consacrer à d'autres activités, comme l'éducation ou les activités génératrices de revenus.

Dans de nombreux contextes, les femmes ne sont pas autorisées à posséder des terres. Même celles dont les droits en matière de succession sont officiellement reconnus ne bénéficient pas d'un accès garanti à la terre. Les femmes des communautés autochtones, qui jouent traditionnellement un rôle essentiel en tant qu'actrices de premier plan, gestionnaires des forêts et pourvoyeuses économiques, sont encore moins susceptibles de voir leurs droits fonciers reconnus¹⁹. Néanmoins, bien qu'elles ne soient pas propriétaires des terres, les femmes sont souvent chargées de les cultiver et elles en dépendent pour nourrir leur famille. Les droits fonciers permettent à leurs titulaires de modifier l'usage des terres pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques, par exemple en plantant des cultures résistantes à la sécheresse en réponse à la baisse des rendements. Ainsi, l'absence de propriété foncière des femmes accroît non seulement les risques sociaux et économiques auxquels elles sont exposées (par exemple, l'accaparement des terres et des propriétés), mais limite aussi leur capacité à s'adapter²⁰ et les empêche de participer aux processus de règlement des conflits en lien avec la terre et les ressources naturelles, ainsi que leur inclusion dans les processus de consultation post-conflits concernant la redistribution des terres ou dans la conception de projets liés à la terre et à l'agriculture, par exemple dans le cadre de processus plus larges de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

Les femmes, y compris les femmes autochtones et les jeunes femmes, sont souvent en première ligne dans la lutte pour défendre les terres et protéger l'environnement. Les défenseuses des droits environnementaux et les artisanes de la consolidation de la paix travaillant sur les questions liées au climat se heurtent à des formes spécifiques de violence basée sur le genre, notamment de la part d'acteurs étatiques et de ceux qui bénéficient d'échanges commerciaux de ressources naturelles contestées. Bien que les hommes occupant des rôles similaires soient également victimes de menaces et d'assassinats, les femmes sont plus souvent victimes de campagnes de dénigrement et d'actes d'intimidation et de violence, y compris des viols ou des menaces de viols. Les attaques mortelles contre les défenseurs sont en hausse, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, en particulier

dans les contextes où ils s’opposent à la présence des industries extractives sur les terres autochtones. Selon un rapport récent publié par Frontline Defenders (The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders), 59 % des défenseurs des droits humains tués en 2021 œuvraient à la défense des droits liés à la terre, à l’environnement et aux droits des peuples autochtones²¹.

Déplacements liés au climat et mobilité humaine

Des millions de personnes déplacées se trouvent en première ligne face aux changements climatiques et aux conflits. Quatre-vingt-dix pour cent des réfugiés viennent de pays très vulnérables au climat²², dont la plupart sont également touchés par des conflits, comme l’Afghanistan, la Syrie et le Soudan du Sud. Parmi les pays les plus exposés aux effets des changements climatiques, nombreux sont ceux qui accueillent un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l’intérieur de leurs frontières. Le Bangladesh, par exemple, abrite plus de 870 000 réfugiés rohingyas qui ont fui les violences au Myanmar et qui sont désormais exposés à des cyclones et des inondations de plus en plus fréquents et intenses²³.

Les communautés hôtes sont souvent mal préparées pour accueillir les nouveaux arrivants et leur fournir des abris et des installations sanitaires sécurisées pour les femmes. De nombreux pays et communautés d’accueil affichent des taux élevés de violence sexuelle et fondée sur le genre et obtiennent de bas scores dans les indices en matière d’égalité des genres, ce qui aggrave les risques pour les femmes et les filles déplacées²⁴. Des recherches ont montré que le risque de violence au sein du couple, de marginalisation économique et d’exclusion financière était 24 % plus élevé chez les femmes et les filles déplacées que chez les femmes des communautés d’accueil²⁵.

Les déplacements aggravent les déséquilibres entre les femmes et les hommes et les risques d’exploitation, notamment par la traite des personnes et le travail forcé, avec des risques particulièrement élevés pour les femmes et les filles²⁶. Le lien entre les changements climatiques et la traite des personnes reste peu étudié à ce jour, mais il est largement admis que la migration forcée et le déplacement augmentent la vulnérabilité à la traite et à l’esclavage moderne²⁷. Dans certains cas, la traite des personnes peut constituer des ressources financières aux réseaux criminels organisés et aux parties en conflit, ce qui peut également contribuer à une plus grande insécurité²⁸.

Les rôles et les responsabilités liées au genre influencent les décisions des personnes, leur capacité à migrer pour des raisons environnementales ainsi que leur expérience de la migration. Dans les régions où les moyens de subsistance sont menacés par un accès limité à la terre et à l’eau, les attentes envers les hommes considérés comme principaux pourvoyeurs, peuvent les encourager à migrer pour rechercher des moyens de subsistance alternatifs²⁹.



Les femmes, y compris les femmes autochtones et les jeunes femmes, sont souvent en première ligne dans la lutte pour la défense des terres et pour la protection l’environnement.

Les femmes ont souvent moins d'opportunités de migrer, car la migration nécessite des moyens économiques, un accès à l'information et des ressources sociales, qui peuvent leur être inaccessibles en raison d'inégalités structurelles. Dans le « couloir de la sécheresse », en Amérique centrale, en revanche, les opportunités économiques pour les femmes migrantes dans les secteurs du travail domestique, des soins et du travail du sexe ont conduit à une féminisation croissante des flux migratoires³⁰. Ces schémas de migration comportent leurs propres risques, car le travail des femmes, souvent dévalorisé et précaire, se déroule dans l'économie informelle.

Dans d'autres contextes, comme dans le Pacifique, la réinstallation planifiée est devenue une stratégie de dernier recours pour faire face aux effets actuels et projetés des changements climatiques, tels que l'élévation du niveau de la mer³¹. Le Gouvernement fidjien a ainsi recensé plus de 40 villages côtiers de faible altitude qui feront l'objet d'une réinstallation planifiée³², et le Gouvernement kiribatien a acheté des terres aux Fidji en prévision des besoins futurs de sa population. Dans les cas où les communautés se déplacent ensemble de manière forcée ou volontaire, les femmes et les hommes peuvent vivre des expériences différentes de la réinstallation. Après la réinstallation de la communauté fidjienne de Vunidogoloa dans une zone située plus loin à l'intérieur des terres, les hommes, qui travaillaient principalement dans l'agriculture, ont pu garder les mêmes moyens de subsistance, alors que les femmes, qui avaient l'habitude de pêcher, se sont retrouvées plus éloignées de la mer, ce qui signifie que la pêche nécessiterait désormais un engagement de temps plus important³³. Cet exemple témoigne de l'influence que peuvent avoir les rôles de genre sur les schémas de mobilité et les expériences de réinstallation.



À New York, Vanessa Nakate, militante ougandaise du climat et ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF, répond aux questions des journalistes au sujet de son récent voyage dans la Corne de l'Afrique. Photo ONU/Manuel Elías

Violence sexuelle et fondée sur le genre

Dans les contextes fragiles et affectés par les conflits, les changements climatiques sont de plus en plus reconnus comme un facteur aggravant des conditions qui contribuent à l'accroissement de la violence envers les femmes et les filles, ainsi que d'autres groupes vulnérables³⁴. Un rapport récent de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles note que « les changements climatiques et la perte de biodiversité aggravent toutes les formes de violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles [et celles-ci] sont exacerbées par des structures de gouvernance et des systèmes juridiques discriminatoires ainsi que par une répartition inégale du pouvoir³⁵ ». Quand les effets des changements climatiques se combinent à des conflits, les femmes et les filles sont confrontées à des risques accrus de subir des violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris des violences sexuelles liées aux conflits. De telles attaques contre les femmes peuvent encore intensifier la violence lorsque les normes de masculinité, qui exigent des hommes qu'ils jouent un rôle de protection, incitent les hommes à riposter lorsque « leurs femmes » sont attaquées³⁶. La raréfaction des ressources induite par les changements climatiques offrent également à ceux qui contrôlent les ressources la possibilité d'abuser de leur position pour exiger des faveurs sexuelles. Autour du lac Victoria, par exemple, la diminution des stocks halieutiques et la pénurie d'eau ont entraîné une augmentation de l'exploitation sexuelle des femmes en échange d'un accès aux poissons ou à l'eau.³⁷

Pendant et après les phénomènes météorologiques extrêmes, les femmes et les filles sont davantage exposées aux risques de violence domestique, de harcèlement, de violence sexuelle et de traite³⁸. En Asie du Sud et dans le Pacifique, où les taux de violence sexuelle et fondée sur le genre sont déjà élevés, des études ont montré une augmentation notable des formes d'exploitation et de violence sexuelles associées à la traite des personnes à la suite de chocs climatiques³⁹.

Après le passage du cyclone Sidr au Bangladesh en 2007, par exemple, des réseaux criminels avaient intensifié leurs activités le long de la frontière indienne et forçaient les femmes et les jeunes filles à se prostituer à un taux plus élevé. La traite de personnes a par ailleurs augmenté dans certaines régions des Philippines déjà confrontées à de niveaux élevés de pauvreté après le passage du typhon Haiyan en 2013⁴⁰.

L'insécurité économique liée au climat peut aussi entraîner une augmentation du nombre de mariages d'enfants, un phénomène qui touche les filles de manière disproportionnée. Le mariage d'enfants est de plus en plus souvent documenté comme une tactique de survie lorsque les sécheresses, les inondations ou d'autres facteurs de stress climatique poussent les familles à marier leurs filles à un âge précoce en échange de bétail ou de nourriture⁴¹.

Évolution des rôles de genre

Les impacts des changements climatiques peuvent empêcher les hommes et les femmes de remplir leurs rôles traditionnels⁴². Par exemple, les hommes peuvent perdre leurs moyens de subsistance agricoles, et par conséquent leur rôle traditionnel de « pourvoyeur », les contraignant à migrer, tandis que les femmes peuvent être contraintes d'assumer de nouveaux rôles en tant que cheffes de famille. D'une part, l'évolution des attentes concernant les rôles des hommes et des femmes peut provoquer des frictions ; d'autre part, elle peut aussi, offrir

des opportunités d'accroître la participation des femmes à la prise de décision.

Au Pakistan, par exemple, les dommages causés par des inondations extrêmes ont entraîné une perte de revenus, empêchant les hommes de remplir leurs rôles traditionnels de soutiens de famille. Tant les femmes que les hommes ont expliqué que les angoisses et les frustrations associées à cette incapacité à assumer leurs responsabilités que leur attribue la société pouvaient entraîner des violences domestiques⁴³. Dans d'autres pays, comme le Mexique, où les stratégies de subsistance qui dépendent du climat (par exemple, l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche) sont principalement considérées comme des activités masculines, il a été constaté que les mauvaises récoltes et les pertes de bétail entraînaient une baisse des revenus et une insécurité alimentaire et que le rôle traditionnel des hommes en tant que pourvoyeurs et soutiens de famille s'en trouvaient compromis⁴⁴. Cela a été associé à une augmentation de la pauvreté et du stress psychologique des hommes, ainsi qu'à une plus grande probabilité que des actes de violence soient commis au sein du couple, généralement à l'encontre des femmes⁴⁵.

Les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de répondre aux attentes en matière de masculinité et de féminité peuvent également aggraver l'insécurité et les conflits liés au climat au niveau local. Par exemple, dans la Corne de l'Afrique, une grave sécheresse suivie de précipitations supérieures à la moyenne a gravement affecté les troupeaux et rendu de plus en plus difficile l'acquisition d'un statut social, notamment par la possession de bétail et le mariage⁴⁶. L'incapacité des jeunes hommes à répondre aux attentes liées au genre et à atteindre l'âge adulte dans le cadre des mécanismes traditionnels peut avoir des implications graves pour la sécurité. Par exemple, des incursions violentes sont régulièrement menées contre des groupes d'éleveurs voisins pour reconstituer le cheptel lorsqu'une sécheresse a décimé une partie importante du troupeau^{47, 48}.



Les impacts des

changements climatiques peuvent empêcher les hommes et les femmes d'assumer leurs rôles de genre traditionnels. Par exemple, les hommes peuvent perdre leurs moyens de subsistance agricoles et, par conséquent, leurs rôles traditionnels de « pourvoyeurs », ou être amenés à migrer, tandis que les femmes peuvent être contraintes d'assumer de nouveaux rôles en tant que cheffes de famille.

Les difficultés croissantes que rencontrent les hommes et les femmes lorsqu'il s'agit de se conformer à leurs rôles traditionnels et aux attentes qui leurs sont associés, combinées aux promesses de protection, de revenus et de justice offertes par les groupes armés non étatiques, ont réduit le coût d'opportunité qu'il y a, pour les hommes et les femmes, de rejoindre ces groupes. Dans le nord du Nigéria, des recherches ont montré que lorsque l'un des marqueurs de passage à l'âge adulte pour les hommes - par exemple, le mariage qui nécessite une dot - n'est plus accessible, un autre marqueur, militarisé, de la masculinité peut devenir une alternative⁴⁹. Des femmes et des jeunes filles ont elles aussi choisi de rejoindre des groupes d'opposition armés dans l'espoir d'obtenir une certaine autonomie, d'améliorer leur situation et de pouvoir participer aux changements politiques et sociaux.



Le rôle que jouent les femmes dans la gestion des ressources naturelles au sein des ménages et des communautés peut les encourager à se mobiliser en tant qu'actrices de premier plan en ce qui concerne l'action climatique ou le règlement des conflits.

Des recherches menées dans l'est du Tchad ont montré que le stress économique et les difficultés d'adaptation que rencontrent les ménages et les communautés face aux changements environnementaux font partie des facteurs qui peuvent inciter les femmes et les filles à rejoindre les groupes armés, lesquels leur offrent des opportunités d'éducation et des moyens de subsistance alternatifs, ainsi qu'un meilleur statut au sein de leurs communautés⁵⁰. Le choix que font les femmes et les hommes de se tourner vers ces groupes (pour différentes raisons liées au genre) peut renforcer l'influence qu'ils exercent et contribuer à l'augmentation des risques pour la sécurité.

L'évolution des rôles de genre peut cependant aussi créer des possibilités pour l'égalité et la paix. Dans plusieurs contextes, les changements climatiques ont entraîné des transformations sociétales dans le rôle et la représentation des femmes, tant dans les secteurs économiques que dans les ménages. En Amérique centrale, un nombre croissant de femmes se sont retrouvées à la tête d'exploitations agricoles, les hommes ayant migré massivement vers les villes⁵¹. Dans certaines régions du Soudan, les effets conjugués des conflits violents, des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement ont incité un certain nombre d'hommes à migrer vers d'autres régions du pays, contribuant à accroître le nombre de communautés locales et de ménages dirigés par des femmes⁵². Selon une étude réalisée conjointement par plusieurs entités des Nations Unies, la gestion des ressources naturelles constitue une porte d'entrée importante pour l'autonomisation des femmes dans la consolidation de la paix⁵³. De même, les épisodes de sécheresse dans la Corne de l'Afrique ont entraîné des changements dans l'organisation socioculturelle et socio-économique des communautés pastorales, les femmes jouant un rôle de plus en plus actif dans la diversification des activités génératrices de revenus afin d'assurer la survie de la famille à la suite de pertes de bétail et d'autres animaux⁵⁴.

Bien que l'évolution des normes sociales régissant les comportements des hommes et des femmes peut permettre à ces dernières de faire leur place dans différents secteurs, elle peut aussi les soumettre à de nouvelles formes de comportement abusif et à des pressions accrues pour qu'elles touchent des revenus et assument des rôles genrés au sein du ménage⁵⁵. Identifier des mesures pour renforcer les opportunités d'instaurer une paix inclusive sera important pour encourager des évolutions positives en période de changement, tout en restant attentif aux nouvelles pressions et risques pour les femmes.

4. Considérations concernant l'analyse et l'action

La participation pleine, égale et significative des femmes est au cœur de la prévention des conflits et du rétablissement et de la consolidation de la paix, y compris dans les régions touchées par les changements climatiques. Des mesures ciblées doivent être prises pour surmonter les obstacles persistants qui entravent la participation des femmes et les empêchent d'exercer leurs droits. L'intégration des priorités en matière de genre et de climat dans l'analyse des conflits et des politiques et dans l'élaboration des stratégies de rétablissement et de consolidation de la paix peut permettre de renforcer la prévention des conflits et les efforts de paix. Pour que ces efforts puissent aboutir, il faut que les architectes de la paix comprennent que les recoupements entre les questions de genre et les questions climatiques peuvent offrir des opportunités ainsi que des obstacles pour la paix.

Considérations relatives au climat et au genre dans l'analyse des conflits et des politiques

Les analyses qui ne tiennent pas compte des questions de genre peuvent aboutir à des efforts inefficaces, voire contre-productifs, en matière de prévention des conflits et de rétablissement de la paix. Les questions suivantes peuvent aider à mieux tenir compte du climat et du genre dans l'analyse des conflits et des politiques :

Si des facteurs de stress climatiques sont présents, comment exacerbent-ils les vulnérabilités liées au genre face aux risques de sécurité ?

Implications possibles :

- Les facteurs de stress climatique peuvent contribuer à accroître l'exposition des femmes aux risques de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle liée aux conflits, selon le contexte, car elles sont souvent contraintes de parcourir de plus longues distances pour collecter de l'eau ou se procurer de la nourriture.
- L'allongement de la durée des déplacements des familles d'éleveurs à la recherche de pâturages se traduit par un accès de plus en plus limité aux services offerts par le gouvernement, comme l'éducation et les soins de santé, y compris les soins maternels, augmentant ainsi la marginalisation et impactant spécifiquement les femmes et les enfants.
- Les hommes et les garçons peuvent se retrouver exposés à de nouveaux risques lorsqu'ils sont contraints de se déplacer dans des zones peu sûres à la recherche de nouveaux pâturages ou de moyens de subsistance alternatifs.

Quel est l'impact des facteurs de stress climatique sur la participation des femmes aux processus de paix et de prise de décision, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles (et des conflits qui en découlent) ?

Implications possibles :

- Les facteurs de stress climatique peuvent obliger les femmes à consacrer davantage de temps et d'énergie à l'approvisionnement en eau, en nourriture et en bois de chauffage ainsi qu'à la diversification des sources de revenus, réduisant ainsi le temps dont elles disposent pour participer aux processus décisionnels, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et la paix.
- Les lois et les coutumes discriminatoires qui régissent la propriété, la terre et les autres ressources peuvent empêcher les femmes de faire entendre leur voix dans les processus de redistribution de terres ou dans la conception de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ainsi que dans le règlement de conflits fonciers.
- Le rôle que jouent les femmes dans la gestion des ressources naturelles au sein des ménages et des communautés peut les encourager à se mobiliser en tant que cheffes de file dans l'action climatique ou la résolution des conflits. Souvent bien placées pour participer aux dialogues sur la gestion des ressources naturelles, elles peuvent, grâce à leurs rôles sociaux, promouvoir la protection de l'environnement et intégrer les préoccupations de l'ensemble de la communauté.

Les facteurs de stress climatique influencent-ils les schémas de mobilité ? Si oui, comment les risques liés au genre et à la sécurité se recourent-ils ?

Implications possibles :

- Les femmes peuvent avoir moins d'occasions d'utiliser la migration comme stratégie d'adaptation aux changements climatiques, car la migration nécessite des moyens économiques, des ressources sociales et l'accès à l'information, qui pourraient ne pas leur être accessibles.
- Les femmes et les filles peuvent se heurter à des risques particuliers pendant et après les catastrophes liées au climat, notamment en raison des options de mobilité restreinte et d'un accès limité aux secours et à l'assistance, ce qui réduit leurs perspectives de relèvement.
- Les femmes et les filles déplacées peuvent être particulièrement exposées à l'exploitation, à la traite des êtres humains et au travail forcé, aux violences conjugales, à la marginalisation économique et à l'exclusion financière.

Dans quelle mesure les rôles et les attentes liés au genre évoluent-ils en raison des impacts climatiques ? Quel est l'effet de cette évolution sur la dynamique des conflits et l'insécurité ?

Implications possibles :

- La perte ou la dégradation des moyens de subsistance peut inciter les jeunes hommes et les jeunes femmes, cherchant à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, à rejoindre des groupes armés. L'expansion des groupes armés exacerbe, à son tour, l'insécurité.
- Les tensions entre les communautés peuvent augmenter lorsque les facteurs de stress climatiques empêchent les jeunes hommes d'atteindre l'âge adulte dans le respect des traditions. Par exemple, si le bétail meurt à cause de la sécheresse, les jeunes hommes peuvent avoir recours à des moyens de plus en plus violents pour acquérir un statut social.
- La baisse des revenus et l'insécurité alimentaire peuvent exercer une pression supplémentaire sur le rôle traditionnel de pourvoyeur les hommes, augmentant ainsi la pauvreté et le stress psychologique qu'ils vivent. En combinaison avec la rareté des ressources et l'incapacité des femmes à se procurer de l'eau, cela peut contribuer à accroître la violence domestique⁵⁶.
- L'évolution des rôles de genre peut ouvrir de nouveaux espaces décisionnels pour les femmes, facilitant ainsi leur implication dans les mécanismes de règlement des conflits au niveau communautaire.

Considérations relatives au climat et au genre dans les stratégies de prévention des conflits et de rétablissement et de consolidation de la paix

Les praticiens de la paix et de la sécurité devraient évaluer les synergies entre les initiatives visant à répondre aux enjeux liés à la sécurité climatique et à l'égalité femmes-hommes afin d'identifier les points d'entrée pour la collaboration. Par exemple, l'inclusion de dispositions relatives aux changements climatiques dans un accord de paix pourrait ouvrir la voie à une mise en œuvre plus inclusive du texte en faisant intervenir des acteurs qui ne font pas traditionnellement partie du processus de consolidation de la paix⁵⁷. Pour identifier de ces points d'entrée ainsi que d'autres priorités communes, il est essentiel que les spécialistes des questions de genre collaborent avec les experts en matière de sécurité climatique, et que les uns et les autres travaillent étroitement avec les spécialistes des questions politiques et les équipes de médiation. Dans les missions politiques spéciales et de maintien de la paix des Nations Unies, les conseillers pour les questions de genre, les conseillers pour la sécurité climatique et les responsables concernés devraient travailler ensemble de manière étroite.

Les questions suivantes peuvent aider à renforcer la prévention des conflits et le rétablissement et la consolidation de la paix dans les contextes touchés par les risques climatiques en tenant bien compte des questions de genre :

Les femmes sont-elles prises en compte dans la cartographie des principales parties pour garantir une vue d'ensemble complète des acteurs qui contribuent à anticiper et surmonter les défis liés au climat ?

Dans de nombreuses sociétés, il est attendu des femmes qu'elles s'occupent de l'approvisionnement en eau et en nourriture du foyer ou de la communauté. Ce rôle peut leur conférer une expérience, des connaissances et des perspectives uniques sur les effets néfastes des changements climatiques. Les dispositifs d'alerte rapide existants ainsi que les efforts liés au règlement des différends et à la consolidation de la paix pourraient être renforcés en améliorant la prise en compte des perspectives des femmes et en tenant compte des questions de genre et des droits des femmes. La participation des femmes, des jeunes, des populations autochtones ainsi que d'autres groupes marginalisés à ces dispositifs et à ces efforts pourrait contribuer à anticiper et à réduire l'incidence des risques climatiques sur les communautés locales.

Exemple :

Un projet du Fonds pour la consolidation de la paix mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Yémen a permis d'institutionnaliser le rôle des femmes dans le règlement des conflits relatifs à l'eau en les faisant participer aux « associations des usagers de l'eau » afin qu'elles gagnent en acceptation au sein de leurs communautés. En tirant parti du rôle traditionnel des femmes dans le règlement des conflits et en s'appuyant sur une initiative antérieure réussie (le barrage de Malaka), le projet a eu un effet transformateur et a permis de faire une pratique de la participation des femmes dans ces associations⁵⁸.

Quelles mesures peuvent être prises pour accélérer la participation pleine, égale et significative des femmes dans la prévention et le règlement des conflits liés au climat ?

Là où les femmes sont généralement exclues des espaces décisionnels, les rôles traditionnels qu'elles jouent en lien avec les ressources peuvent offrir de nouveaux points d'entrée pour surmonter les obstacles structurels à leur inclusion et à leur participation significative dans le rétablissement de la paix. La connaissance de l'environnement peut conférer une légitimité aux femmes qui s'occupent de ces questions et offrir des points d'entrée pour leur participation aux dialogues politiques et aux processus de médiation, notamment ceux en lien avec la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. La crise climatique peut également contribuer à l'assouplissement des restrictions sociales concernant la division genrée du travail et faciliter la participation accrue des femmes dans des secteurs et processus décisionnels qui étaient auparavant principalement réservés aux hommes.

Il est essentiel de recenser des mesures pour accélérer l'intégration et le rôle de direction des femmes pour surmonter les obstacles persistants qui entravent leur participation aux processus politiques et aux processus de paix. Il est par ailleurs important de prendre des mesures pour que le rôle accru des femmes dans la prise de décisions soit institutionnalisé afin de limiter le risque d'un retour aux rôles de genre traditionnels. Le succès des efforts visant à renforcer la participation des femmes dépend aussi en partie de la sensibilisation des hommes. Impliquer les hommes en tant que partenaires dans la promotion de l'égalité des genres, notamment en leur faisant prendre conscience des connaissances et des compétences que les femmes peuvent apporter à la prévention et au règlement des tensions liées au climat, est un élément clé pour surmonter les obstacles sociaux à la participation significative des femmes.

Exemple :

Dans la région soudanaise du Kordofan septentrional, la rareté des ressources - découlant de conflits, de la sécheresse, et des processus décisionnels excluants - a contraint certaines communautés pastorales à modifier leurs schémas migratoires. Souvent, les femmes sont restées dans les villages pour gérer les foyers tandis que les hommes sont partis à la recherche de pâturages. En l'absence des hommes, les femmes ont assumé des responsabilités nouvelles qui étaient traditionnellement réservées aux hommes. Dans certaines communautés, les femmes sont devenues activement impliquées dans la facilitation du dialogue sur les conflits liés aux ressources naturelles, un rôle jusqu'alors entièrement réservé aux hommes⁵⁹.

Quelles mesures peuvent être prises pour impliquer les défenseuses de l'environnement et les bâtisseuses de la paix en tant que dirigeantes dans la mobilisation pour la justice climatique et la paix inclusive et durable ?

Les femmes appartenant à des organisations et des réseaux de la société civile (y compris les jeunes, les Autochtones et les personnes LGBTQI) ainsi que les défenseuses locales de l'environnement peuvent posséder une connaissance approfondie des priorités et des besoins de la communauté auxquels il convient de répondre, ce qui est nécessaire pour renforcer la résilience et réduire les tensions liées aux changements climatiques. Identifier, soutenir et collaborer avec les groupes de femmes de la société civile qui travaillent sur les questions relatives au climat et à la paix et la sécurité peut constituer un bon point de départ pour informer le développement d'initiatives visant à promouvoir la prévention des conflits et la consolidation de la paix sensibles au climat et répondant aux enjeux de genre. Des mesures devraient également être prises pour répondre aux préoccupations en matière de protection, en particulier en ce qui concerne les défenseuses des droits fonciers et les femmes autochtones, afin de prévenir ou de réprimer toute attaque ou violence qu'elles pourraient subir en raison de leur participation.

Exemple :

Au Mali, des femmes se sont organisées au sein de la Coalition malienne Genre, Sécurité et Changement Climatique. Elles militent pour renforcer les capacités des femmes et des filles des milieux ruraux en matière de genre, sécurité et changements climatiques, et pour encourager les plateformes, réseaux et groupes de femmes et de filles à prendre part aux processus politiques émergents⁶⁰.

Quelles mesures peuvent être prises pour renforcer la coordination et faire progresser une prévention des conflits et de consolidation de la paix enracinées localement, sensibles aux questions de genre et informées par les enjeux climatiques?

Il est essentiel de mener des consultations sérieuses avec des spécialistes et des groupes locaux et régionaux qui s'intéressent au climat et aux questions de genre pour garantir que les activités s'appuient dès le départ sur des savoirs et des expériences locales diverses. Il faut cependant aussi prévoir des modalités pour assurer la coordination et la cohérence entre les différentes activités pour éviter que les considérations liées au genre et au climat ne soient pas abordées uniquement de façon ponctuelle, mais garantir qu'elles produisent un impact stratégique.

Exemple :

Des groupes de travail sur le climat et la paix et la sécurité ont été mis en place , tels que le groupe de travail régional des Nations Unies sur les changements climatiques, l'environnement, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest, qui est codirigé par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)⁶¹. L'inclusion d'ONU-Femmes a permis au groupe de d'apporter une expertise en matière de genre et l'a aidé à intégrer une perspective de genre dans l'appel à l'action qui a émergé de la Conférence Régionale sur les Changements Climatiques, la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel d'avril 2022, qui a appelé à la participation pleine, égale et significative des femmes aux efforts visant à faire face aux risques de sécurité liés au climat et a souligné l'importance des programmes menés par des femmes.

Notes

- ¹ GIEC (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf.
- ² Institute for Economics and Peace (2019). Global Peace Index 2019: Measuring Peace in a Complex World, Sydney. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/10/GPI-2019web.pdf>.
- ³ Les pays qui affichaient les scores les plus bas dans le classement de l'indice mondial sur l'inclusion, la justice et la sécurité pour des femmes en 2021 étaient l'Afghanistan, la Syrie, le Yémen, le Pakistan, l'Iraq, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, le Tchad et le Soudan. Source : Georgetown Institute for Women, Peace and Security (GIWPS) et Peace Research Institute Oslo (PRIO) (2021). Women, Peace, and Security Index 2021/22: Tracking sustainable peace through inclusion, justice, and security for women. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/11/WPS-Index-2021.pdf>.
- ⁴ PNUF, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ⁵ GIEC (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf.
- ⁶ Mécanisme de sécurité climatique de l'ONU (2020). UN Conceptual Approach to Integrated Climate-related Security Risk Assessment. Disponible à l'adresse suivante : https://dppa.un.org/sites/default/files/csm_toolbox-2-conceptual_approach.pdf.
- ⁷ Voir, entre autres, PNUF, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change> ; Georgetown Institute for Women, Peace and Security (2021). The Climate-Gender-Conflict Nexus. Amplifying women's contributions at the grassroots. Smith, J.M., Olosky, L. et J. Grosman Fernandez. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/01/The-Climate-Gender-Conflict-Nexus.pdf>.
- ⁸ Georgetown Institute for Women, Peace and Security et Peace Research Institute Oslo (2021). Women, Peace, and Security Index 2021/22: Tracking sustainable peace through inclusion, justice, and security for women. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/11/WPS-Index-2021.pdf>.
- ⁹ Indice des États fragiles du Fonds pour la paix (2021). Disponible à l'adresse suivante : <https://fragilestatesindex.org/>.
- ¹⁰ Notre Dame University (2022). Notre Dame Global Adaptation Initiative. Country Index. Disponible à l'adresse suivante : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.
- ¹¹ DPPA Politically Speaking (2022). Promoting Peace by Addressing the Linkages Between Gender, Climate Change and Security. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.medium.com/promoting-peace-by-addressing-the-linkages-between-gender-climate-change-and-security-d0c5ae94d70b>. Voir aussi UICN et USAID, A.E. Boyer, S.S. Meijer et M. Gilligan. (2020). Advancing Gender in the Environment: Exploring the triple nexus of gender inequality, state fragility, and climate vulnerability. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.climatelinks.org/resources/advancing-gender-environment-exploring-triple-nexus-gender-inequality-state-fragility-and>
- ¹² PNUF, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.

- ¹³ Nellemann, C. Verma, R. et Hislop, L. (dir.) (2011). Women at the frontline of climate change: Gender risks and hopes. A Rapid Response Assessment. Programme des Nations Unies pour l'environnement et centre GRID-Arendal ; Röhr, U. (2006). « Gender and Climate Change », Tiempo, n° 59, University of East Anglia (UEA), Institut de Stockholm pour l'environnement et Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). Disponible à l'adresse suivante : https://www.preventionweb.net/files/9739_tiempo59low.pdf.
- ¹⁴ Commission de la condition de la femme. Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (2022). Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes. Soixante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, 14 au 25 mars 2022. Disponible à l'adresse suivante : E/CN.6/2022/3.
- ¹⁵ PNUF, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change> ; Smith, E. / SIPRI (2022). Gender dimensions of climate insecurity. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2022/sipri-insights-peace-and-security/gender-dimensions-climate-insecurity>.
- ¹⁶ PNUF, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ¹⁷ DPPA (2022). Les répercussions des changements climatiques sur les processus de médiation et de paix. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacemaker.un.org/sites/default/files/document/files/2024/03/dppa-les-repercussions-des-changements-climatiques-sur-les-processus-de-mediation-et-de-paix.pdf>.
- ¹⁸ Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Castañeda Camey, I., Sabater, L., Owren, C. et Boyer, A.E. (2020). Gender-based violence and environment linkages: The violence of inequality. Wen, J. (dir.). Disponible à l'adresse suivante : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-En.pdf>.
- ¹⁹ GIEC (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösche, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf.
- ²⁰ GIEC (2019). Résumé à l'intention des décideurs, dans Changement climatique et terres émergées : rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf.
- ²¹ Frontline Defenders. Global Analysis 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.frontlinedefenders.org/sites/default/files/2021_global_analysis_-_final_-_update_3_feb_2023.pdf.
- ²² HCR (2021). Tendances mondiales. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/media/rapport-tendances-mondiales-2021#:~:text=Fin%202021%2C%2089%2C3%20millions,gravement%20perturb%C3%A9%20l'ordre%20public.>
- ²³ HCR (2021), « Une visualisation des données révèle l'impact du changement climatique sur les déplacements de population », ONU Info, 22 avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/fr/story/2021/04/1094462>.
- ²⁴ Les principaux pays d'accueil des réfugiés en 2021 étaient la Türkiye, la Colombie, l'Ouganda et le Pakistan. Tous se classent dans la moitié inférieure de l'indice de Georgetown sur l'inclusion, la justice et la sécurité des femmes. Voir <https://www.unhcr.org/en-us/figures-at-a-glance.html> ; WPS-Index-2021.pdf (georgetown.edu)

- ²⁵ Georgetown Institute for Women, Peace and Security et Peace Research Institute Oslo (2021). Women, Peace, and Security Index 2021/22: Tracking sustainable peace through inclusion, justice, and security for women. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/11/WPS-Index-2021.pdf>.
- ²⁶ Voir par exemple HCR (juillet 2020). Gender, Displacement and Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/media/gender-displacement-and-climate-change> ; Groupe de la Banque mondiale et HCR (2021). The Gender Dimensions of Forced Displacement: Findings from New Empirical Analysis. JDC Quarterly Digest. Disponible à l'adresse suivante : https://www.jointdatacenter.org/wp-content/uploads/2021/12/Quarterly-Digest_-December-2021_Final.pdf.
- ²⁷ OIM, David, F, Bryant, K et Larsen J.J. (2019). Migrants and their vulnerability to human trafficking, modern slavery and forced labour. Disponible à l'adresse suivante : https://publications.iom.int/system/files/pdf/migrants_and_their_vulnerability.pdf ; voir aussi Bharadwaj, R., Chakravarti, D., Karthikeyan, N., Hazra, S., Daniel, U., Topno, J. et Abhilashi, R. (2022). Climate change, migration and vulnerability to trafficking. Document de travail de l'IIED, IIED, Londres. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2022-05/20936IIED.pdf>.
- ²⁸ ONUDC (2018). Countering Trafficking in Persons in Conflict Situations: A Thematic Paper. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/2018/17-08776_ebook-Countering_Trafficking_in_Persons_in_Conflict_Situations.pdf.
- ²⁹ PNUE, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ³⁰ Ayales, I., Blomstrom, E., Solis Rivera, V., Pedraza, D. et P. M. Perez Briceño (2019). Climate migration in the Dry Corridor of Central America: integrating a gender perspective. Christian Aid. Disponible à l'adresse suivante : <https://wedo.org/climate-migration-in-the-dry-corridor-of-central-america-integrating-a-gender-perspective/>.
- ³¹ More, L. (2021). « Mettre les principes en pratique : les enseignements provenant des Fiji à propos des réinstallations planifiées ». Revue des migrations forcées, n° 69. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fmreview.org/fr/moore-3-3/>.
- ³² More, L. (2021). « Mettre les principes en pratique : les enseignements provenant des Fiji à propos des réinstallations planifiées ». Revue des migrations forcées, n° 69. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fmreview.org/fr/moore-3-3/>.
- ³³ Borsa, G. (2020). Vunidogoloa: what can we learn from climate change relocation? Disponible à l'adresse suivante : <https://www.kth.se/blogs/hist/2020/01/vunidogoloa-what-can-we-learn-from-climate-change-relocation/>.
- ³⁴ GIEC (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösche, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf.
- ³⁵ Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Reem Alsalem (2022). La violence contre les femmes et les filles dans le contexte de la crise climatique, y compris la dégradation de l'environnement et l'atténuation des risques de catastrophes qui en découlent et les mesures à prendre pour y remédier. Disponible à l'adresse suivante : A/77/136.
- ³⁶ Georgetown Institute for Women, Peace and Security (2021). The Climate-Gender-Conflict Nexus. Amplifying women's contributions at the grassroots. Smith, J.M., Olosky, L. et J. Grosman Fernandez. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/01/The-Climate-Gender-Conflict-Nexus.pdf>.
- ³⁷ UICN : Castañeda Camey, I., Sabater, L., Owren, C. et Boyer, A.E. (2020). Gender-based violence and environment linkages: The violence of inequality. Wen, J. (dir.). Disponible à l'adresse suivante : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-En.pdf>.

- ³⁸ GIEC (2022). *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)]. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf.
- ³⁹ OIM (2016). *The Climate Change-Human Trafficking Nexus*. Disponible à l'adresse suivante : https://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_infosheet_climate_change_nexus.pdf.
- ⁴⁰ OIM (2016). *The Climate Change-Human Trafficking Nexus*. Disponible à l'adresse suivante : https://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_infosheet_climate_change_nexus.pdf.
- ⁴¹ Asadullah, M. N., Islam, K. M. M. et Wahhaj, Z. (2021). Child marriage, climate vulnerability and natural disasters in coastal Bangladesh. *Journal of biosocial science*, 53(6), 948-967. Disponible à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/346908171_Child_marriage_climate_vulnerability_and_natural_disasters_in_coastal_Bangladesh ; UNICEF (2022). « Child marriage on the rise in Horn of Africa as drought crisis intensifies ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/press-releases/child-marriage-rise-horn-africa-drought-crisis-intensifies>.
- ⁴² Voir par exemple Ide, T., Ensor, M. O., Le Masson, V. et Kozak, S. (2021). Gender in the Climate-Conflict Nexus: “Forgotten” Variables, Alternative Securities, and Hidden Power Dimensions. *Politics and Governance*, 9(4), 43-52. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/viewFile/4275/4275>.
- ⁴³ PNUE, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). *Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change*. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ⁴⁴ Ide, T., Ensor, M. O., Le Masson, V. et Kozak, S. (2021). Gender in the Climate-Conflict Nexus: “Forgotten” Variables, Alternative Securities, and Hidden Power Dimensions. *Politics and Governance*, 9(4), 43-52. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/viewFile/4275/4275>.
- ⁴⁵ Cools, S., Flatø, M. et Kotsadam, A. (2020). Rainfall shocks and intimate partner violence in sub-Saharan Africa. *Journal of Peace Research*, 57(3), 377-390. Voir aussi Ide, T., Ensor, M.O., Le Masson, V. et Kozak, S. (2021). Gender in the Climate-Conflict Nexus: “Forgotten” Variables, Alternative Securities, and Hidden Power Dimensions. *Politics and Governance*, 9(4), 43-52. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/viewFile/4275/4275>.
- ⁴⁶ Mkutu, K.A. (2008). Uganda: Pastoral Conflict & Gender Relations, *Review of African Political Economy*, 35:116, 237-254, DOI: 10.1080/03056240802194133 ; Schilling, J., Opiyo, F. et Scheffran, J. (2012). Raiding pastoral livelihoods: motives and effects of violent conflict in north-western Kenya. *Pastoralism*, 2(25). <https://doi.org/10.1186/2041-7136-2-25>.
- ⁴⁷ Schilling, J., Opiyo, F. et Scheffran, J. (2012). Raiding pastoral livelihoods: motives and effects of violent conflict in north-western Kenya. *Pastoralism*, 2(25), 1-16.
- ⁴⁸ Ide, T., Ensor, M.O., Le Masson, V. et Kozak, S. (2021). Gender in the Climate-Conflict Nexus: “Forgotten” Variables, Alternative Securities, and Hidden Power Dimensions. *Politics and Governance*, 9(4), 43-52. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/viewFile/4275/4275>.
- ⁴⁹ Nagarajan, C. (2020). The gender dimensions of conflict and resilience in northern Nigeria. Dans PNUE, ONU-Femmes, DPPA et PNUD. *Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change*. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ⁵⁰ Vivekananda, Janani, Martin Wall, Florence Sylvestre et Chitra Nagarajan (2019). *Shoring Up Stability. Addressing climate and fragility risks in the Lake Chad region*. Adelphi. Disponible à l'adresse suivante : <https://shoring-up-stability.org/wp-content/uploads/2019/06/Shoring-up-Stability.pdf>.

- ⁵¹ Stanley, Victoria. Women in agriculture: the impact of male out-migration on women's agency, household welfare, and agricultural productivity. Groupe de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/162161468017454186/Women-in-agriculture-the-impact-of-male-out-migration-on-womens-agency-household-welfare-and-agricultural-productivity>.
- ⁵² NUPI (2022). Climate, Peace and Security Factsheet: Sudan. de Coning, C., Yaw Tchie, A., Rosvold, E., Funnemark, A., Krampe, F., Seyuba, K., Tarif, K., Kim, K. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nupi.no/media/files-open/climate-peace-and-security-fact-sheet-sudan>.
- ⁵³ PNUE, ONU-Femmes et PNUD (2019). Promoting Gender-Responsive Approaches to Natural Resource Management for Peace in North Kordofan, Sudan. Disponible à l'adresse suivante : https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/27693/Gender_NRM.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- ⁵⁴ Accord (2010). Gender and climate change-induced conflict in pastoral communities: case study of Turkana in north-western Kenya. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.accord.org.za/ajcr-issues/gender-and-climate-change-induced-conflict-in-pastoral-communities/>.
- ⁵⁵ SIPRI. Smith, E. (2022). Gender Dimensions of Climate Insecurity. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2022/sipri-insights-peace-and-security/gender-dimensions-climate-insecurity>.
- ⁵⁶ PNUE, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ⁵⁷ DPPA (2022). Les répercussions des changements climatiques sur les processus de médiation et de paix. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacemaker.un.org/sites/default/files/document/files/2024/03/dppa-les-repercussions-des-changements-climatiques-sur-les-processus-de-mediation-et-de-paix.pdf>.
- ⁵⁸ FAO (2021). Evaluation of the project "Strengthening the role of women in peacebuilding through natural resources management at the community level in the rural areas of the governorates of Sana'a and Lahaj in Yemen". Project Evaluation Series, 05/2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/cb4637en/cb4637en.pdf>.
- ⁵⁹ PNUE, ONU-Femmes, DPPA et PNUD (2020). Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change. Disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/en/gender-climate-and-security-sustaining-inclusive-peace-frontlines-of-climate-change>.
- ⁶⁰ DCAF (2022). La voix des femmes : leur expérience du lien entre le climat, le genre et la sécurité. Disponible à l'adresse suivante : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/WomenSpeak2022_FR_FINAL.pdf.
- ⁶¹ Voir <https://unowas.unmissions.org/fr/en-partenariat-avec-loim-la-ccnucc-et-le-pnue-unowas-lance-un-groupe-de-travail-r%C3%A9gional-des-nations>.

